

Zeitschrift: Naturwissenschaftlicher Anzeiger der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die Gesamten Naturwissenschaften
Herausgeber: Allgemeine Schweizerische Gesellschaft für die Gesamten Naturwissenschaften
Band: 1 (1817)
Heft: 7

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NATURWISSENSCHAFTLICHER ANZEIGER

der allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die gesammten
Naturwissenschaften.



Den 1. Jenner

No. 7.

1818.

Lettre de Mr. le Professeur de Candolle au
Rédacteur.

Genève, le 20. Octobre 1817.

Monsieur et cher collègue,

Vous désirez insérer dans votre bulletin la note des recherches particulières qu'il serait utile de faire dans divers points de la Suisse pour l'avancement de l'histoire naturelle: ce plan me paraît fort heureux et s'adapter de la manière la plus utile à nos localités. Vous désirez que je vous indique les *desiderata* de la botanique helvétique; et, quoique je sente combien d'autres naturalistes pourraient le faire avec plus d'avantage; je m'empresse de répondre à votre demande, heureux si ce tableau, des points sur lesquels la science réclame des éclaircissements, peut exciter l'attention de quelques botanistes, de quelques amateurs sur les objets dont ils sont entourés. Je passerai en revue d'abord les questions générales, puis les particularités.

§. 1. objets généraux.

I. La géographie botanique de la Suisse, quoique déjà mieux étudiée que celle de bien d'autres pays, réclame cependant de nouvelles observations.

- 1) Noter les points extrêmes de la hauteur absolue à laquelle croissent les diverses espèces de végétaux, en ayant soin de la comparer pour chacune d'elles.
 - a. à la distance de la neige éternelle,
 - b. à l'exposition au Nord ou au Sud,
 - c. à la température propre aux divers mois de l'année,
 - d. à la réunion dans certains lieux déterminés d'espèces propres aux plaines et aux plus hautes montagnes.

1ster Jahrg.

- 2) Noter avec soin, dessiner ou conserver en herbier les différentes variétés obtenues soit par l'observation, soit par la culture de plantes alpines nées dans la plaine, ou de plantes de la plaine nées au sommet des alpes.
 - 3) Noter la nature minéralogique des terrains, où se trouvent les diverses espèces d'un canton, remarquer celles qui croissent indifféremment sur les divers sols granitique, calcaire, schisteux &c., afin d'aider à décider par la comparaison générale de ces faits quelle est l'influence réelle du sol sur les végétaux sauvages.
 - 4) Noter les époques du développement des bourgeons et des fleurs à diverses hauteurs; à diverses expositions, à diverses températures
 - 5) Noter les plantes annuelles qu'on rencontre à de grandes hauteurs.
- II. La physiologie végétale est un vaste champ bien digne d'occuper les botanistes et les agriculteurs; sur le grand nombre des objets qu'elle présente je noterai seulement les suivans.
- 1) L'ascension de la sève est-elle totalement interrompue pendant l'hiver dans les arbres à feuilles caduques?
 - 2) Les feuilles se développent-elles par leur base, par leur sommet, par leur surface entière, et les diverses dispositions des nervures n'influent-elles pas sur ce résultat? -- NB. On peut le vérifier en marquant des points à égales distances sur les nervures des feuilles au moment de leur développement et en voyant d'après quelle loi ils s'écartent les uns des autres.
 - 3) Certaines graines, comme le blé, lèvent lorsqu'elles ont la surface couverte de cire